

BUROS, le 27 janvier 2023.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers membres du Conseil Municipal,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :
Mercredi 1^{er} février 2023 à 20h30 à la Maison des Associations.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Approbation du projet et du financement de la part communale – affaire 23GEEP010 – programme « Gros entretien éclairage public 2023 ».
2. Approbation du projet et du financement de la part communale – affaire 21REP035.
3. Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société PYRENEES METAUX.
4. Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet.
5. Dénomination des nouvelles voies communales.
6. Actualisation de la longueur de la voirie classée dans le domaine public communal.

Questions diverses.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Thierry CARRERE

